

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 5)

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 20 DÉCEMBRE

Chambre Consultative des Arts et Manufactures

ÉLECTIONS
Du 23 Décembre 1894

CANDIDATS

MM. SABATIER, vice-président sortant, rééligible.
FRENZER, membre sortant.
GOBLET, id.
HUTREL, id.
CHAUSSEPIED, ALEXIS, en remplacement de M. PICHERIT, démissionnaire.

SICAMBRE

On sait ce qui se passe à l'heure actuelle dans le camp socialiste : un petit massacre d'Illion en raccourci. Mais, tandis que les simples soldats s'arrachent le poil dans les réunions publiques, les chefs, qui n'ont aucun goût pour la pancrace et qui tiennent énormément à leurs peaux, échangent des invectives comme les héros d'Homère. Les allemanistes traitent leurs adversaires de « valrouilles ministérielles », et les socialistes leur répondent aimablement : « Vidangeurs de la politique ».

M. Basly se signale particulièrement dans cette bataille à coups de langue et à coups de plume. Il engage ses troupes à « déverser sur l'ennemi une poubelle ». La poubelle, semble-t-il, est l'*ultima ratio* des socialistes, comme le canon est l'*ultima ratio* des rois. Les révolutionnaires préféreraient autrefois la lanterne ; mais les progrès de l'éclairage ont supprimé cet instrument de justice sommaire. Il est des innovations qu'on ne saurait trop déplorer.

En attendant la poubelle, M. Basly adresse aux allemanistes quelques paroles sévères ; il les accuse de préconiser la famine, conseiller de l'émeute, qui nous conduira tout droit à la révolution. Et il ajoute bravement : « Vous provoquez l'abandon du travail pour faire aboutir votre néfaste projet ! »

Dans la bouche de M. Basly, cette accusation pourra peut-être surprendre ; car enfin, il semble que M. Basly lui-même a quelque peu prêché l'abandon du travail et poussé les grévistes à prendre certaines mesures, à commettre certaines violences qui donnaient, de prime abord, aux grèves, provoquées, imposées et prolongées par lui, un véritable air d'émeute. Lorsque son ami M. Baudin marchait au-devant des gendarmes le revolver au poing, cette fière attitude était fortement révolutionnaire. Eu outre, quand les bandes assomment les ouvriers résolus à reprendre le travail et quand on assassine un ingénieur, il est certain que ces actes revêtent un cachet parfaitement 93. L'indulgence et même l'admiration de M. Basly ont toujours été acquises à ces manifestations et leurs ingénieux auteurs n'ont pas eu de défenseur plus obstiné. Que signifie dès lors le langage que nous entendons tenir à ce même M. Basly ? Vraiment, il y aurait lieu de concevoir une certaine somme d'étonnement ; et si nous ne connaissions le haut caractère de cet ancien cantinier pour grévistes, caractère coupant court à toutes les présomptions, nous nous

demandions, non sans quelque angoisse, ce que cachent cette volte-face inopinée et ce retournement de veste fabuleux.

Nous sommes d'autant plus tourmenté que, à ce symptôme dont la cause n'apparaît encore qu'à l'état hypothétique, vient se joindre un diagnostic bienveillant toutes les prévisions.

Les misérables querelles intestines autant qu'électorales absorbent à ce point nos bons amis socialistes qu'ils négligent les plus sacrés de leurs devoirs.

On sait qu'ils ont, depuis quelque temps, institué une sorte de religion laïque dont le temple est le plus ordinairement une boutique de marchand de vin ou une autre habitation de libre accès, qu'il ne nous est pas, en ce moment, permis de désigner plus nettement. C'est là qu'on baptise des libres penseurs âgés de quelques heures ou de quelques jours. Nos députés socialistes sont les desservants de ce récent culte et officient avec une admirable gravité. Ce sont eux qui a fressent à ces intelligences informes des paroles empreintes d'une énorme élévation et qui leur prodiguent des conseils que ces âmes encore flottantes ne saisissent point en entier, mais, nonobstant, inspirés par le plus pur esprit révolutionnaire. Et, si vous les voyiez en fonctions, les larmes vous jailliraient des yeux.

Invités par leurs amis du 19^e arrondissement à l'un de ces baptêmes, les députés socialistes, sous le coup de grosses préoccupations, ont oublié l'invitation. Après trois heures d'attente, il a fallu se passer de leur concours et ce sont des bouches subalternes qui ont répandu sur les rejetons-espoirs de la libre-pensée les flots d'une éloquence puisée aux plus pures sources du Robespierisme et de la Maraterie. On espérait les grands pontifes ; on n'a eu que les bedeaux.

C'est un coup dont un honnête homme remercierait à se relever.

Décidément, ô Basly, vous êtes plus grand que l'immense sicambre Clovis ! Basly, je vais aller vous chercher un Saint-Rémy.

Le Warrant Agricole

S'il fallait une preuve nouvelle de l'heureuse influence de l'initiative privée, on la trouverait dans un exemple que donnent en ce moment certains syndicats du Loiret.

Les cultivateurs réclament depuis longtemps un moyen de se procurer de l'argent, et leurs plaintes légitimes ont conduit le Parlement à s'occuper de l'organisation du crédit agricole. Chacun reconnaît que l'agriculture traverse une crise grave, et si les avis diffèrent au sujet des moyens à employer pour lui venir en aide, l'opinion unanime est qu'il faut la secourir et faire le possible pour la tirer de ce mauvais pas.

Donc, les cultivateurs ont besoin d'argent. Les syndiqués du Loiret ne se sont pas arrêtés à l'offre que leur apportait la loi nouvellement votée, mais ils se sont souvenus qu'il y a dans le vieil arsenal à la disposition des commerçants et négociants à long terme une ressource dont ils pourraient tirer un utile parti. Ils ont pensé qu'ils pourraient employer les warrants.

On sait ce que c'est qu'un warrant. Quand un commerçant, ou même un fabricant, a besoin d'argent, il dépose ses marchandises dans

un dock ou un magasin général, et on lui remet en échange un récépissé et un warrant. Il garde le récépissé et trouve facilement de l'argent sur son warrant.

Il va sans dire que pour pouvoir retirer les marchandises, il faudra représenter à la fois le récépissé et le warrant, c'est-à-dire que l'emprunteur aura dû acquitter sa dette.

Les cultivateurs du Loiret ont eu l'idée de recourir à ce procédé. Le bulletin du Syndicat des agriculteurs de ce département rappelle, dans une note publiée le 16 décembre, que les grains peuvent être warrantés aux magasins généraux d'Orléans avec une réduction importante sur les prix courants, pour les cultivateurs qui ne voudraient pas encore vendre et qui désireraient avoir des avances de fonds, tout en profitant de la hausse qui pourrait se produire sur les cours.

Avec cette pratique des warrants, il est possible, en effet, d'attendre que les cours remontent et l'on vend au moment où on le désire. Il suffit, dans ce cas, de céder, à prix d'argent, le récépissé à celui qui possède déjà le warrant.

Il est remarquable que ce soit un syndicat agricole qui a trouvé ce moyen de se tirer d'affaires tout seul. Ce fait prouve que nous n'avions par tort de dire que l'initiative individuelle était le plus puissant levier des progrès futurs.

Certes, le warrant n'est pas une chose nouvelle. Son usage existe déjà dans tous les ports, et le commerce des grains l'emploie fréquemment. Mais le producteur agricole n'avait encore eu ni l'idée, ni la persévérance nécessaires pour le mettre en pratique.

C'est fait aujourd'hui. Il serait bon que l'usage du warrant se répandit dans toutes les circonscriptions agricoles. Mais, malheureusement, combien peu des syndicats de l'agriculture se développent-ils ! Combien se laisseront convaincre de l'utilité de cette pratique si commode et si sûre ? Combien auront des magasins généraux à leur disposition ?

C'est égal : il faut pousser et vivement à cette amélioration.

Le cumul des dispenses

Le ministre de la guerre, rompant avec la jurisprudence suivie jusqu'à ce jour par les conseils de révision, vient de prendre en matière de dispenses une décision de la plus haute importance.

A partir de cette année, les conscrits pourront réclamer cumulativement devant le conseil de révision les dispenses prévues par les articles 21 et 23 de la loi sur le recrutement.

Maintenant, toute liberté est donnée aux jeunes gens : ils pourront être à la fois étudiants en lettres, en sciences, en droit, en médecine, élèves aux beaux-arts, pourvu qu'ils puissent présenter au conseil de révision la justification de ces diverses dispenses.

Pareille faveur est accordée aux conscrits fils aînés de veuves, aînés d'orphelins, etc., qui pourront, eux aussi, réclamer simultanément les dispenses prévues aux art. 21 et 23.

La circulaire ministérielle est muette sur un point des plus importants : la décision du général Mercier aura-t-elle un effet rétroactif, c'est-à-dire les jeunes gens des classes précédentes auxquels le choix entre plusieurs dis-

penses n'a pas été laissé comme aux conscrits de la classe 1894 pourront-ils, maintenant, substituer à la dispense accordée par le conseil de révision une autre dispense qui leur paraîtrait plus avantageuse ?

Espérons que le ministre de la guerre prendra en considération la situation fâcheuse faite aux dispensés par l'ancienne jurisprudence des conseils de révision. Il ne saurait y avoir dans l'armée deux catégories de dispensés au titre du même article.

Gare aux Japonais !

Quelles seront les conséquences possibles de la guerre sino-japonaise ? Voilà ce que se demandent avec curiosité tous ceux qui suivent les événements d'Extrême-Orient.

M. Henri Gachet, secrétaire d'ambassade, ancien premier secrétaire des légations à Pékin et à Tokio, vient de traiter avec compétence cette question à la Société de géographie commerciale. Sa conférence abonde en ingénieux aperçus et en intérêt.

Le Japon — prétend M. Gachet — exigera de la Chine la construction de chemins de fer, de bureaux de poste, d'arsenaux ; imposera, en un mot, à sa grande voisine tous les progrès occidentaux dont il s'est lui-même pénétré avec une si grande facilité. Le Japon n'entrera pas en Chine pour asservir le peuple chinois lui-même, mais pour détruire l'influence des lettrés, des mandarins, qui représentent là-bas l'esprit de routine. Cette tâche ne sera peut-être pas aussi difficile à accomplir qu'on pourrait le supposer. En effet, le peuple chinois montre une indifférence philosophique superbe à l'égard de tout système de gouvernement. Le mikado ira-t-il s'établir à Pékin qu'il serait parfaitement reconnu comme empereur de Chine !

Le Japon a une grande ambition : il veut jouer dans l'Océan Pacifique le rôle que remplit l'Angleterre dans l'Atlantique. Le voisinage qu'il redoute le plus est celui de la Russie ; car la Russie — suivant en cela une admirable politique — fait tache d'huile, elle avance toujours vers l'Extrême-Orient. En prenant la Corée, le Japon s'est dit qu'il valait mieux avoir pour soi cette contrée plutôt que de la laisser tomber entre les mains des Russes.

La défaite de la Chine, c'est donc le commencement d'une ère nouvelle dans le monde extrême-oriental, ère qui se traduira sans doute par la transformation complète d'une grande nation.

Le but poursuivi par le Japon, dit M. Gachet, est purement civilisateur. Le Japon ne cherche point à anéantir la Chine ; le morceau, d'ailleurs, serait bien gros à digérer. Entre Chinois et Japonais, il y a de telles affinités, une telle uniformité de vues, que nous pourrions bien, après cette guerre, assister à un spectacle qui nous étonnera quelque peu, nous autres Occidentaux : l'alliance du Japon et de la Chine.

Mais contre qui s'allieront ces belligérants d'hier ?

Parbleu ! contre les Européens.
Ne vous semble-t-il pas que, si fantaisiste et paradoxale qu'elle se présente, l'hypothèse mérite attention ?

Le système de vendre tout
Bon Marché et entièrement
de confiance est absolu dans
les Magasins de la Glaneuse

A LA GLANEUSE
MAISON E. SABATIER
18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse
échantent ou remboursent
toute marchandise qui a
cessé de plaire.

ETRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates,
Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc.
Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOËL
Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands
Mousseux, Liqueurs de marque.
DESSERT
PATISSERIE

1895

ÉTRENNES
Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

1895

HAUTE NOUVEAUTÉ
Pour Etreennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine
de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom,
sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine
L'Hôtel de Londres
Sis à Montreuil-Bellay.
Cet hôtel est composé de douze
chambres à coucher, deux belles
salles à manger, un grand café
meublé, et vastes servitudes.
Prix à débattre.
S'adresser, pour traiter, à M.
BEDON, propriétaire.

A CÉDER

APRÈS DÉCÈS
UN CAFÉ
Belle situation, près la Gare et les
Casernes, ANGERS.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune garçon
de 13 à 14 ans. Donner bonnes
références.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une
place de comptable ou donnerait
des leçons de latin, de français et
de dessin.

A VENDRE
Vieux Journaux
S'adresser au bureau du journal.

BUREAU DE PLACEMENT

M^{me} SECHET
FRUITIÈRE
Rue Saint-Jean, 39, Saumur,
Se charge de placer domestiques,
cuisinières, femmes de chambre,
valets de chambre, cochers, etc.

Toute demande d'adresse ou
de renseignements doit être ac-
compagnée d'un timbre pour la
réponse.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR
Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.
Fournitures complètes pour Déjeuners, Punch, Diners
Pour la Ville et Campagne
Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

ACTUELLEMENT

Exposition des Nouveautés pour Noël et le Jour de l'An

IMPORTATION DIRECTE
DE PRODUITS D'ESPAGNE

J. VICENS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1, et rue de la Tonnelle
PRIMEURS, Fruits secs, Oranges et Citrons
Vins d'Espagne pure nature
VINS FRANÇAIS, EAU-DE-VIE, RHUMS, COGNACS ET LIQUEURS

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 5, Rue de la Chouetterie, SAUMUR
INSTALLATION SPÉCIALE
Pour Noces, Banquets et Diners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des
personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste
salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y adossé,
salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix
très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de
Saumur.

TENTE-SALON

ETRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Carton-
nages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées,
Prâlines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y
a de meilleur. **Bon Marché sans précédent.**

ARTICLES POUR ARBRES DE NOËL
Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre,
Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit
à gagner : 1^{er} lot, une magnifique **POUPÉE** mécanique, avec boîte à musique;
2^e lot, un **LAPIN** mécanique; 3^e lot, une **CORBELLE** produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés,
Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner,
Deschandeliers, de Ruffec.

ÉPICERIE NOUVELLE

EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes

LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr. 20

Prâlines, — — — — — 0 - 90

Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 - 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de

UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe **POUPÉE** mécanique.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Etreennes. | 10. lot. Un litre Elixir. |
| 2. - Un terrine foies gras. | 11. - Un litre Menier. |
| 3. - Une bouteille exquis Guignolet. | 12. - Un sac chocolat surfin |
| 4. - Une boîte bonbon. | 13. - Un sucre de pommes. |
| 5. - Un sac marrons glacés. | 14. - Une bouteille Champagne. |
| 6. - Une caisse mandarins. | 15. - Un exquis Guignolet. |
| 7. - Une boîte biscuits Champagne. | 16. - Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. - Une bouteille vin de Turquie. | 17. - Un sac fondants surfins. |
| 9. - Une boîte Madeleines de Commercy. | 18. - Un litre liqueur. |

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.